Image not found or type unknown

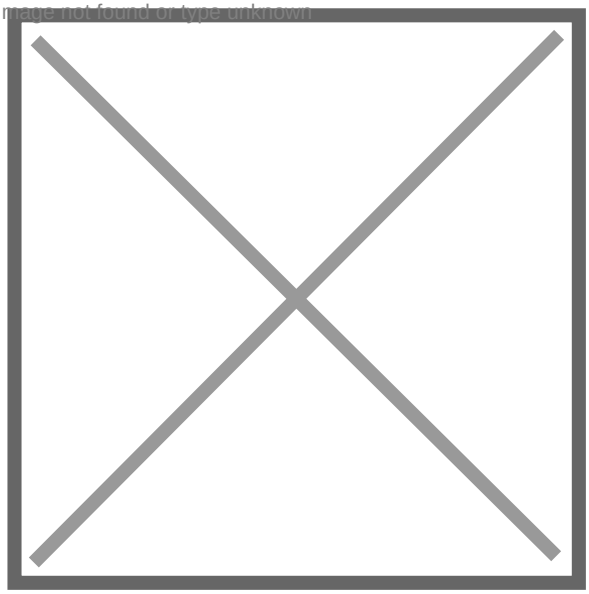

indemnités maladie professionnelle et prévoyance

Par **betsy**, le **08/03/2010** à **17:31**

Bonjour,

J'ai été en arrêt reconnu maladie professionnelle en 2008 pour 1 an . Durant cette période d'arrêt mon patron m'a versé, 90% de mon salaire le 1er mois et le 2ème mois 66,66% en déduction des IJSS.Après 120 jours d'arrêt, j'ai eu droit à un complément de salaire de la caisse de prévoyance versé directement à mon patron. Aujourd'hui on me réclame ce complément de salaire, plus les 90% et 66,66%. La raison donnée est que les IJSS étant basé sur une maladie Professionnelle, je n'avais pas le droit au complément de prévoyance. Il était pourtant claire dès le départ que mon arrêt était un arrêt pour maladie professionnelle. Que dois-je faire??L'erreur ne vient pas de moi.. La prévoyance ne réclame que les montants versés à partir du 120ème jours, mais mon patron en réclame plus(le maintien de salaire de 90% et celui de 66,66%).En a-t'il le droit? Des charges sont déduite tous les mois sur mon bulletin de salaire pour cette caisse, est-ce bien utile???Si je dois rembourser puis-je échelonner ce paiement ?

Merci de m'aider à comprendre et de me dire quel sont mes droits .

Cordialement

Par **lamiss31**, le **24/09/2014** à **18:23**

Bonsoir

On ne vous à tjrs pas répondu? À vôtre problème..depuis
2010
Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés